

connues au 31 décembre 1951.....	\$1,570,025 56
Pertes maritimes, y compris un appropriation pour toutes les pertes connues au 31 décembre 1901.....	596,981 87
Dépenses générales, commissions d'agents, etc.....	1,023,101 47
Balance au compte de profits et pertes.....	189,048 37
	\$3,379,157 27

Cr.

Primes, Branche Incendie.....	\$2,974,428 08
Moins ré-assurances.....	513,825 93
	\$2,460,602 15
Primes, Branche Marine.....	\$1,108,794 07
Moins ré-assurances.....	271,766 49
	832,027 58
Intérêts.....	38,527 54
	\$3,379,157 27

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Dr.

Dividende No 80.....	\$72,248 27
Dividende No 81.....	67,365 57
	129,613 84
Rabais sur placements.....	11,075 45
Balance au fonds de réserve au 31 décembre 1901.....	1,050,553 16
	\$1,191,842 45

Cr.

Fonds de réserve au 31 décembre 1901.....	\$1,002,794 08
Balance du compte du revenu.....	189,048 37
	\$1,191,842 45

Actif.

Bonds des Etats-Unis et des Etats.....	\$175,103 00
Valeurs de la Puissance du Canada.....	66,637 00
Actions de Banques, compagnies de prêts et autres.....	473,124 10
Edifice de la compagnie.....	65,000 00
Bonds des municipalités et débetures.....	823,853 09
Bonds des chemins de fer.....	559,570 24
Argent en caisse et en dépôt.....	259,555 93
Billets à recevoir.....	124,882 20
Hypothèque.....	32,550 00
Dû par d'autres compagnies—comptes courants.....	185,412 04
Intérêts dus et accrus.....	10,085 45
Mobilier, cartes, plans, etc., au bureau central et aux succursales.....	66,141 53
Balances des agents et comptes divers.....	418,697 72
	\$3,260,632 30

Passif.

Capital actions payé.....	\$1,940,370 00
Pertes sous examen.....	212,343 57
Dividende payable en janvier 1902.....	57,365 57
Fonds de réserve.....	1,050,553 16
	\$3,260,632 30

FONDS DE RÉ-ASSURANCE.

Réserve pour couvrir la dette estimée sur risques en suspens.....	\$969,210 00
---	--------------

GEO. A. COX,
Président.J. J. KENNY,
Vice-Prés. et Dir. Gerant.Bureaux de la Western Assurance Co.,
Toronto, 13 février 1902.

RAPPORT DES AUDITEURS

Au Président et aux Directeurs
de la Western Assurance Co.

Messieurs :

Nous certifions par les présentes que les livres de la Cie ont été audités, et que les documents et titres y relatés ont été examinés, pour l'année finissant le 31 décembre 1901, et ils sont tenus avec soin, correctement et exactement reproduits dans l'état ci-dessus.

Signé : JOHN M. MARTIN, F. C. A.,
R. F. WALTON,
Auditeurs.

Toronto, 13 février, 1902.

Le Président en proposant l'adoption du rapport, dit :

Les états qui viennent d'être lus et qui, ainsi que le rapport des directeurs sont dans les mains des actionnaires depuis quelques jours, indiquent, je pense, très clairement les résultats généraux des affaires de la compagnie durant l'année dernière, mais, en proposant l'adoption du rapport je suis heureux de saisir l'opportunité de m'étendre quelque peu sur les questions dont il trait

Vous aurez noté une augmentation considérable dans le revenu des primes de la Compagnie et, le fait le plus encourageant peut être qui ait trait aux transactions de l'année est le témoignage indiqué par nos livres que cette augmentation est due autant aux taux plus élevés que nous avons obtenus sur les risques qu'à un accroissement des affaires que nous avons obtenues.

On devra également observer que, après avoir déduit de la balance qui montre le compte de revenu, le montant reçu pour intérêts sur placements, il reste \$102,521, représentant la différence entre les recettes de primes et les pertes et dépenses de l'année—ou ce qu'on peut appeler "le profit actuariel." Prenant en compte le montant des transactions, il faut admettre que cette balance sur les transactions d'assurance de l'année est très modérée puisqu'elle équivaut à environ 3 p. c. du revenu des primes—ce qu'on considérerait difficilement comme un résultat suffisant dans toute autre branche de commerce. Il est vrai qu'il a fallu pourvoir avec les recettes de l'année à des pertes d'incendie dues à des conflagrations d'une ampleur considérable. Dans le passé nous avons considéré de tels désastres comme des faits rares ou au moins comme des événements qui nous faisaient considérer comme exceptionnelle l'année où il s'en présentait un semblable. L'expérience des dernières années cependant a amené les compagnies à considérer ces désastres comme un facteur beaucoup plus important qu'autrefois dans la fixation des taux.

En présentant notre rapport aux actionnaires, il y a un an, je me suis étendu assez longuement sur le fait que les assurances sur le feu ne donnaient pas des résultats satisfaisants sur ce continent et j'exprimais l'espoir que les taux plus élevés généralement adoptés par les compagnies rendraient ce commerce plus profitable qu'il ne l'a été pendant les deux années précédentes et, bien que je sois heureux de pouvoir dire que beaucoup a été fait dans la voie d'obtenir des taux plus équitables, il existe néanmoins, parmi les actionnaires, l'impression qu'il y a un nombre de risques, ainsi que beaucoup de cités et de villes, pour lesquels d'autres avances sont nécessaires; les organisations chargées d'ajuster les taux se préoccupent d'établir leurs tarifs afin de rencontrer les nécessités de la situation présente. Il n'y a aucun doute qu'il y a eu sur ce continent une augmentation des pertes par le feu tout à fait hors de proportion avec l'accroissement de la valeur des propriétés.

Beaucoup de personnes attribuent cet état de choses au grand emploi de l'électricité comme pouvoir éclairant et comme force motrice, un examen des causes des incendies dans lesquels notre compagnie a été intéressée confirme amplement cette théorie. Ceci est un élément relativement nouveau auquel on pourra remédier dans une large mesure dès que les points faibles auront été connus. Il paraîtrait également que les risques du feu sur ce continent ont été augmentés, quoique ceci puisse paraître une anomalie, par la prospérité industrielle des deux dernières années; c'est un fait bien reconnu que, lorsque les établissements manufacturiers sont obligés de soumettre leurs machineries et leurs employés à des heures de travail supplémentaire, il y a toujours une augmentation de pertes dans cette catégorie de propriétés.

Mais quelle que soit la cause de l'accroissement constaté actuellement dans les pertes causées par le feu, des tarifs plus élevés en seront l'effet inévitable; car la protection offerte par les compagnies d'assurance, protection sans laquelle le commerce et l'industrie du pays seraient paralysés, ne peut être maintenue d'une façon permanente qu'au moyen d'une échelle de tarifs permettant de

distribuer un intérêt raisonnable au capital investi dans ce commerce. Comme je l'ai déjà dit, un progrès sensible a été fait dans cette voie surtout au Canada. Aux Etats-Unis, par suite du grand nombre de compagnies y faisant affaires, il a été plus difficile d'avoir une entente harmonieuse, cependant la situation s'est sensiblement améliorée dans bien des districts et les deux grands incendies qui ont eu lieu pendant la dernière quinzaine à Waterbury et à Paterson, arrivés immédiatement après un exercice d'un an qui n'a pas été profitable pour la plupart des compagnies opérant dans ce pays, ce fait, j'en suis persuadé, favorisera l'adoption immédiate de mesures qui seront de nature à indemniser les compagnies pour les pertes qu'elles ont eu à subir.

Prenant en compte les conditions que nous avons eu à rencontrer dans nos affaires et que je me suis attaché à vous dépendre brièvement, nos directeurs, comme il est dit dans le rapport, ont cru sage de retirer le dividende pour le dernier semestre en le portant au taux de 6 p. c. par an, dans l'assurance qu'une action de conservation dans cette direction rencontrerait l'approbation des actionnaires.

Je suis heureux de pouvoir vous dire au sujet de la succursale de la Compagnie, à Londres, ouverte il y a deux ans, qu'elle continue à progresser d'une façon satisfaisante. Pendant que j'étais en Grande-Bretagne l'année dernière, j'ai eu l'occasion d'y rencontrer nos principaux représentants, et mon impression a été que nous sommes fortunés d'avoir obtenu les services d'actuaire énergiques et capables qui surveillent nos intérêts. Je dirai aussi combien nous apprécions les services rendus à cette succursale par notre bureau des directeurs à Loudres.

Je désire également reconnaître l'excellent travail accompli par les officiers, les gérants de succursale et les agents de la Compagnie en général durant l'année dernière.

Le vice-président a appuyé l'adoption du rapport qui a été adopté à l'unanimité. L'élection des directeurs pour l'année suivante eut lieu, et le résultat a été la réélection unanime des messieurs dont les noms suivent, savoir : Hon. G. A. Cox, Hon. S. C. Wood, MM. S. R. R. Cockburn, Geo. McMurrich, H. N. Baird, W. R. Brock, J. K. Osborne, J. J. Kenny, et l'élection de I. A. Wood pour remplir la vacance provenant du décès de feu Robert Beuty.

A une assemblée du bureau des directeurs, qui eut lieu subséquemment, l'Honorable Geo. A. Cox a été réélu président, et M. J. J. Kenny vice-président pour l'année suivante.

A TRAVERS LE COMMERCE

On annonce la mort de M. David J. McArthur, président de la société manufacturière Colin McArthur Co, décédé à sa résidence, No 52 avenue du Parc, à l'âge de 41 ans. Il laisse une femme, trois enfants en bas âge.

Le défunt qui a été emporté par la pneumonie après une maladie d'un mois, était né à Glasgow, et vint tout jeune au Canada avec son père M. Colin McArthur.

M. David McArthur entra dans les affaires sous la direction de son père et à la mort de celui-ci, arrivés il y a quelques mois, il était nommé président de la compagnie.